



Procès-verbal

Conseil exécutif 2025-2026
L'Association générale étudiante de droit de l'Université de Sherbrooke
Rencontre #16 - ordinaire - Session d'automne 2025
Vendredi 26 septembre à 11h30
Université de Sherbrooke - Local A9-146-2

Présences:

Maxim Dupont-Bilodeau - Responsable aux communications
Maëlle Lacroix - Responsable aux affaires académiques
Samara Healey - VP première
Clémence Lamer - Présidence
Julien Boulianne - Trésorier
Henri Curry - Responsable à la condition étudiante et à l'environnement
Jacob Tanguay - Vice-président exécutif (jusqu'à 12h57)
Raphaël Gariépy - Affaires externes
Laurence Lascelle - Responsable aux affaires sociales et sportives (à partir de 12h08)
Alexandre Taschereau - VP aux affaires professionnelles (à partir de 11h57)

1. Ouverture de la rencontre

Clémence Lamer déclare l'ouverture de la rencontre à 11h33.

2. Désignation du secrétariat

Julien Boulianne propose Jacob Tanguay au secrétariat.

Henri Curry appuie.

AU.

3. Lecture et adoption de l'ordre du jour

Julien Boulianne propose l'adoption de l'ordre du jour.

Raphaël Gariépy appuie.

Maëlle Lacroix propose de déplacer le rapport de la responsable aux communications et de la responsable aux loisirs et au sport lorsqu'elles seront arrivées physiquement dans le local.

Henri Curry appuie.

AU.

4. Déclaration de conflit d'intérêts

Henri Curry déclare son conflit d'intérêt pour le point 9.1.

5. Vérification et adoption du procès-verbal

 **CE15_PV_A25_2025_09_15**

Julien Boulianne propose l'adoption du procès-verbal.

Raphaël Gariépy appuie.

AU.

6. Rapports des personnes dirigeantes

6.1. Présidence

Clémence Lamer indique que pour le souper Force étude, la vente de billets se fera en 2026. Celle-ci sera informée lorsque ce sera le temps.

Clémence Lamer explique que pour les hoodies du CE, elle va procéder avec boutique d'la Fac. Celle-ci explique les caractéristiques des hoodies de l'année passée.

Maëlle Lacroix pose une question quant au hoodie.

Clémence Lamer demande si le CE a une préférence quant à la couleur des hoodies. Celle-ci encourage le Conseil exécutif à y réfléchir afin de répondre à la question lors de la prochaine séance.

Raphaël Gariépy demande si le CE veut faire des hoodies pour les « squatteurs » CE.

Clémence Lamer explique ce qui s'est passé l'année dernière. Clémence Lamer partage son inquiétude quant à l'image du CE, car plusieurs critiques ont été formulées.

Henri Curry pense qu'un vert foncé serait intéressant avec une broderie or.

Julien Boulianne demande plus de détails quant aux critiques adressées au CE.

Clémence Lamer répond à la question. Elle réaffirme le concept d'équipe.

Raphaël Gariépy explique qu'il a déjà fait des hoodies par le passé. Il a déjà utilisé comme fournisseur OOKAMI. Ce dernier permettrait d'augmenter la qualité des hoodies.

Maëlle Lacroix demande si cela doit être absolument un hoodie. Clémence Lamer répond.

Jacob Tanguay préfèrerait un hoodie qu'un crew neck.

Clémence Lamer informe que c'est un processus qui va prendre du temps.

Clémence Lamer discute du chalet du CE et des activités qui auront lieu.

Raphaël Gariépy pose une question quant au photographe. Des discussions suivent.

Jacob Tanguay fait une intervention quant au photographe.

6.2. Vice-présidence

Jacob Tanguay précise que l'AG s'est bien passée.

Jacob Tanguay précise qu'il regarde avec la commission des RGs pour étudier la politique de protection de données pendant la semaine de relâche. Il invite tout le monde du conseil exécutif à y participer.

6.3. Trésorerie

Julien Boulianne a réglé les finalités du tournoi de golf. Le profit du tournoi est de 1 336,47\$, c'est qui est très bien car il y a eu beaucoup d'imprévus. C'est mieux que l'année dernière car ils étaient en perte d'argent.

Julien Boulianne explique qu'il y a beaucoup de complications avec le compte Law Games. Pendant la semaine de relâche, il va relancer les procédures car c'est difficile avec Desjardins et le REQ.

Cette semaine, le comité de droit fiscal a fait une conférence qui s'est bien passée et a été populaire auprès des étudiant(e)s, il y avait plus de 75 personnes.

6.4. Responsable aux premières années

Samara Healey explique que côté premières années, rien de nouveau. Elle explique que le comité diversité a fait son événement zoothérapie qui s'est super bien passé. Elle a relancé le comité casino. Ce dernier lui a répondu positivement.

6.5. Responsable aux affaires externes

Raphaël Gariépy remercie les exécutant(e)s qui sont venu(e)s au cocktail Dentons de la FEDQ. Il a discuté avec la FEDQ pour obtenir un budget supplémentaire. La FEDQ répondait que le budget resterait le même, puisqu'ils donnent beaucoup d'argent pour les ouvre-bouteilles de la FEDQ. Raphaël a réussi à négocier, le budget pourrait augmenter d'à peu près 200\$.

Raphaël Gariépy indique que l'organisation de la journée Passe-droit avance très bien.

Raphaël Gariépy mentionne qu'il va avoir une rencontre avec la FEUS samedi.

Raphaël Gariépy indique que côté comité, tout va bien. Ce dernier explique la situation des comités, notamment au niveau de l'organisation des activités et de la transparence au niveau des procès-verbaux car certains membres ont des réticences par rapport à ce principe.

6.6. Responsables aux communications

Maxim Dupont-Bilodeau a annoncé le partenaire Guru grâce à une vidéo. Elle explique qu'il y a des clauses précises à respecter, dans le contrat, dès que l'on veut mentionner Guru ou en distribuer.

Maxim Dupont-Bilodeau voulait relancer le LinkedIn de l'AGED. Pour les événements de l'AGED, elle ferait des publications sur ce réseau social. Elle voudrait faire un récapitulatif de la Semaine du bien-être.

Julien Boulianne mentionne qu'elle pourrait faire une publication LinkedIn avec les événements du mois de septembre comme le tournoi de golf et le cocktail de la FEDQ.

Maxim Dupont-Bilodeau a regardé les Instagram des autres Associations. Elle va regarder un template de publication.

6.7. Responsable aux affaires sociales et sportives

Laurence Lascelle indique qu'il y a eu le 5@11 qui s'est bien déroulé. Chaque événement se passe bien. Les deux dernières semaines étaient de grosses semaines pour le Comité Law Games.

6.8. Responsable aux affaires académiques

Maëlle Lacroix va avoir sa première rencontre du comité Droit des arts la semaine prochaine. Il va y avoir une rencontre du Comité droit criminel et pénal bientôt, pour faire le filtre des nombreux événements planifiés.

Julien Boulianne explique que le comité des arts va venir prochainement en CE pour demander de l'argent.

6.9. Responsable aux affaires professionnelles

Alexandre Taschereau a eu une rencontre avec Desjardins pour une commandite. La personne qui s'occupe des commandites voudrait faire des activités avec l'AGED. Elle aimeraient établir un contrat pour cinq ans en donnant un montant fixe afin que la coopérative puisse faire deux activités par an avec les membres de l'AGED.

Alexandre Taschereau annonce que le 8 novembre, Desjardins ferait une simulation boursière où la coopérative invite les membres de l'AGED. Il y a des prix à gagner selon le classement. Il y aurait possible “trivial poursuite”.

Clémence Lamer soulève l'enjeu possible que les cabinets payent pour venir faire des activités alors que Desjardins voudrait faire un “trivial poursuite” gratuit pour voir l'engagement étudiant avant de faire une commandite.

Alexandre Taschereau explique la situation par rapport aux chandails “I rule the Sherbrooke machine”, notamment que les prix ont augmenté.

Maxim Dupont-Bilodeau souligne qu'il y a un budget pour cela. Alexandre Taschereau annonce que la commande dépasserait le budget de 500\$.

Raphaël Gariépy indique que ce serait bien d'avoir les chandails pour Passe-droit afin de les distribuer.

Alexandre Taschereau mentionne la situation avec Ekitas, un cabinet à Laval. Ce dernier voudrait faire un cocktail à leur bureau de Laval. Le cabinet serait stressé surtout par rapport à l'incitatif de participation. Aucun bus n'est fourni, les étudiants doivent se déplacer par eux-mêmes. L'événement est le 13 novembre, soit très près de Passe-droit et c'est un jeudi, donc il y aura un 5@8 cette journée-là.

Alexandre Taschereau a eu une idée, car l'AGED dépense pas mal d'argent pour faire des machines. Ce dernier a lancé l'idée d'acheter une machine d'impression afin de produire nos propres chandails.

Clémence Lamer souligne des enjeux, comme le temps, la main-d'œuvre, l'entreposage de la machine et les coûts des chandails. Peut-être que le tout ne pas vraiment diminuer le coût de production par chandail. Clémence Lamer lance l'idée d'avoir un même fournisseur que le comité boutique et d'obtenir une promotion, car l'AGED est un client fiable et rentable pour les fournisseurs.

6.10. Responsable à l'environnement et à la condition étudiante

Henri Curry explique qu'il y a quelques jours, il y a eu la rencontre des VACS. Il y a eu à peu près un représentant par comité. Il y avait vingt-cinq personnes présentes.

Laurence Lascelle a parlé avec Josée Chartier afin de faire une nouvelle formation lorsque les délégations de Law Games et Sim'ONU seront constituées.

7. Période de questions des membres

Aucun membre présent n'a de question.

8. Affaires anciennes

Aucune affaire ancienne.

9. Affaires nouvelles

9.1. Rapport du comité bien-être

Rapport comité bien-être

Henri Curry explique que selon la politique du comité bien-être, comme il s'agit d'un projet pilote, il faut que le CE vote au 2/3 pour décider si le comité continue ses activités. Henri Curry présente son rapport du comité bien-être. Il est d'avis que le comité devrait poursuivre ses activités, car en 2024-2025 il y a eu beaucoup d'activités et que pour ce mandat-ci, l'horaire est aussi chargé. La participation étudiante est très bonne.

Julien Boulianne propose que le comité bien-être puisse poursuivre ses démarches et devienne un comité officiel de l'AGED et perde son statut de projet pilote.

Laurence Lascelle appuie.

AU.

9.2. Application de l'article 20.2 des RG aux comités

+ Représentant(e)s

Jacob Tanguay explique son document de présence à l'AG du 17 septembre et explique les sanctions à recommander. Le comité Droit des arts et l'AEND étaient sous-représentés ou pas présents pour l'entièreté de l'AG.

Jacob Tanguay recommande de réduire le budget du comité des arts et de l'AEND à la hauteur de 10%. Il explique que les comités ont eu plusieurs rappels.

Julien Boulianne demande si le comité des arts avait besoin de deux personnes présentes.

Jacob Tanguay mentionne que oui.

Clémence Lamer explique qu'il faut appliquer les RG de façon uniforme.

Alexandre Taschereau explique que l'AEND était présent mais qu'ils sont partis avant la fin. Il mentionne que de couper 10% serait beaucoup.

Jacob Tanguay dit de peut-être être clément et de réduire le budget du comité des arts et de l'AEND à la hauteur de 5% et de faire un avertissement.

Maëlle Lacroix explique que les règlements sont clairs et qu'il faudrait appliquer les sanctions afin d'être équitable avec tous.

Clémence Lamer explique qu'il faut être en mesure de justifier les pourcentages de réduction du budget et rester transparent envers les comités.

Henri Curry explique que les règles doivent être appliquées de façon égale pour tous pour être le plus uniforme possible.

Henri Curry propose d'appliquer l'article 20.2 des règlements généraux aux comité droit des arts et l'AEND, soit de pénaliser de 10% leur budget attribué par l'AGED.

Jacob Tanguay appuie.

Julien Boulianne demande le vote.

1 abstention.

7 pour.

1 contre.

La majorité est constatée. La proposition est adoptée.

9.3. Proposition d'un nouveau logo pour l'AGED

Logos

Henri Curry montre les deux prototypes de logo. Il explique la différence entre les deux, soit la police utilisée.

Alexandre Taschereau explique qu'il serait nécessaire d'avoir un logo au format png pour le plan de commandite.

Julien Boulianne propose de modifier le logo de l'AGED pour le logo avec la police Times au format png.

Henri Curry appuie.

AU.

9.4. Projet Sapin des fêtes

 Formulaire - Demande de subvention Projet Sapin des fêtes.docx

Julien Boulianne explique le projet Sapin des fêtes. Il explique que c'est Annabel Caputo qui s'occupera du projet cette année.

Julien Boulianne soutient le fait que le projet est une très belle initiative que l'AGED devrait soutenir.

Julien Boulianne propose d'allouer 75 \$ pour le projet Sapin des fêtes, et que l'AGED soit partenaire de ce projet.

Laurence Lascelle appuie.

AU.

9.5. Demande de remboursement Show de la FAC x Semaine du bien-être

 [Formulaire de remboursement - Show de la FAC X Bien-être.docx.pdf](#)

Maxim Dupont-Bilodeau explique les dépenses imprévues associées à l'activité du Show de la FAC durant la semaine du Bien-être. La demande présentée est que cette demande de remboursement sorte de l'argent de l'AGED et non du comité Défilé X Show d'la Fac.

Julien Boulianne explique que le comité utilisait cet événement pour promouvoir le groupe de musique du comité et que le comité fait déjà beaucoup de bénéfices. Il réitère que la semaine du bien-être est une démarche de la faculté et que ce n'est pas à l'AGED de couvrir tous les imprévus directement. Il mentionne que ce remboursement devrait sortir de la case budgétaire du comité Défilé X Show d'la Fac.

Clémence Lamer explique que l'argent que le comité fait dans ses activités est donné à un organisme de charité.

Julien Boulianne propose que cette demande de remboursement de 47,57\$ sorte de la case budgétaire du comité Défilé x Show d'la Fac.

Henri Curry appuie

Raphaël Gariépy demande le vote.

3 votes pour.

5 votes contre.

La proposition est battue.

Alexandre Taschereau propose que cette demande de remboursement de 47,57\$ sorte de la case budgétaire des dépenses en cours d'année de l'AGED.

Maxim Dupont-Bilodeau appuie.

5 votes pour.

3 votes contre.

La majorité est constatée, la proposition est adoptée.

9.6. Quatrième bourse de l'AGED au Gala du mérite étudiant

Julien Boulianne explique l'idée de l'ajout d'une quatrième bourse au Gala du mérite étudiant de 500 \$. Il explique aussi que c'est une bonne manière de récompenser l'implication étudiante, et que c'est le choix de la faculté. Il dit aussi que Josée Chartier et Nathalie Gomez disent que c'est possible d'ajouter une quatrième bourse, mais qu'il faut le faire très prochainement si on est pour le faire.

Clémence Lamer déclare son conflit d'intérêt et cède la présidence à Maxim Dupont-Bilodeau.

Julien Boulianne propose l'ajout d'une quatrième bourse de l'AGED de 500\$ au Gala du mérite étudiant.

Alexandre Taschereau appuie.

AU.

Maxim Dupont-Bilodeau cède la présidence à Clémence Lamer.

9.7. Remboursement CDF 2024-25

Julien Boulianne explique qu'il y a eu un oubli de demande de remboursement pour une conférence du CDF en automne 2024. Il explique que le comité n'a jamais reçu leur commandite pour ce dîner. Il explique que cette dépense tomberait dans la case des dépenses en cours d'année.

Alexandre Taschereau propose de mettre le point en dépôt et attendre que la commandite pour cet événement paye l'AGED.

Julien Boulianne appuie.

AU.

9.8. Remboursement assemblée générale et cocktail FEDQ

Julien Boulianne et Clémence Lamer discutent des règlements généraux et des remboursements possibles.

Julien Boulianne propose de mettre le point en dépôt.

Alexandre Taschereau appuie.

AU.

9.9. Demande de subvention pour un extincteur de 10 lbs

■ Demande de subvention - Extincteur 10 lbs

Laurence Lascelle explique la demande de subvention présentée. Elle explique que le service de sécurité de l'Université de Sherbrooke exige l'utilisation d'un extincteur de 10 lbs quand l'AGED utilise un BBQ.

Laurence Lascelle propose d'allouer un montant de 120,71 \$ pour l'achat d'un extincteur de 10 lbs.

Henri Curry appuie.

AU.

10. Affaires diverses

10.1. Gal'AGED

Maxim Dupont-Bilodeau propose de trouver un moment durant la relâche pour mettre en place le Gal'AGED.

10.2. Contribution de la FEDQ à Passe-Droit

Julien Boulianne explique que la FEDQ ne contribue pas assez à l'organisation de la journée Passe-Droit.

Raphaël Gariépy explique que l'implication de l'AGED est importante pour la place que notre association prend au sein de la FEDQ.

11. Huis-clos statutaire

12. Date de la prochaine rencontre

Clémence Lamer indique que la date de la prochaine rencontre sera le 3 octobre à 11h30.

13. Ajournement de la rencontre

Clémence Lamer déclare la fermeture de la rencontre à 13h21.